

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles, le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple, le rendement du capital investi (RCI) et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

Le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, les charges d'exploitation rajustées et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées pour établir des objectifs de performance et mesurer la performance du CN. La direction estime que ces mesures de la performance rajustées fournissent à la direction et aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les activités de la Compagnie et les tendances commerciales sous-jacentes, et qu'elles facilitent les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent certains éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Ces éléments peuvent comprendre :

- i. des rajustements des charges d'exploitation : programme de compression de l'effectif, charge d'amortissement liée au déploiement d'un système de remplacement, honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, pertes et recouvrements sur les actifs détenus en vue de la vente, coûts liés à l'acquisition d'entreprises;
- ii. des rajustements des charges hors exploitation : frais de crédit liés à l'acquisition d'entreprises, produits tirés de la résiliation d'une entente de fusion, gains et pertes sur la cession d'immobilisations); et
- iii. l'effet des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois et l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 209 M\$, ou 1,71 \$ par action après dilution, et à 4 218 M\$, ou 5,94 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées excluent :

- des prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 39 M\$, ou 29 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution) au troisième trimestre comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats;
- des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 20 M\$, ou 15 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution) dont 13 M\$, ou 10 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution) ont été comptabilisés au quatrième trimestre et de 7 M\$, ou 5 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution) au troisième trimestre ont été comptabilisés au poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats;
- un recouvrement de 137 M\$, ou 102 M\$ après impôts (0,14 \$ par action après dilution) inscrit au premier trimestre lié à une perte sur les actifs détenus en vue de la vente au deuxième trimestre de 2020 pour tenir compte de l'entente de mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario à un exploitant de chemin de fer d'intérêt local;
- des coûts de transaction consistant en une avance versée au Kansas City Southern (KCS) et un remboursement connexe, déduction faite des coûts de transaction, de 84 M\$, ou 70 M\$ après impôts (0,10 \$ par action après dilution) comptabilisés au troisième trimestre découlant de l'Entente de fusion du CN avec le KCS, qui a été résiliée;
- un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais de 65 M\$, ou 60 M\$ après impôts (0,08 \$ par action après dilution) inscrit au troisième trimestre et de 32 M\$, ou 24 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution) inscrit au deuxième trimestre, découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats; et
- des frais de résiliation de l'entente de fusion versés par le KCS au CN de 886 M\$, ou 770 M\$ après impôts (1,08 \$ par action après dilution) comptabilisés au troisième trimestre découlant de la résiliation par le KCS de l'Entente de fusion du CN avec le KCS.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 3 784 M\$, ou 5,31 \$ par action après dilution, qui exclut une perte de 486 M\$, ou 363 M\$ après impôts (0,51 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, et un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) au premier trimestre, découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Le bénéfice net rajusté est défini comme le bénéfice net conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants. Le bénéfice dilué par action rajusté est défini comme le bénéfice net rajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice net	1 199 \$	1 021 \$	4 892 \$	3 562 \$
<i>Rajustements :</i>				
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Programme de compression de l'effectif	—	—	39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	13	—	20	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	(137)	486
Coûts de transaction	—	—	84	—
<i>Rajustements aux charges hors exploitation :</i>				
Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais	—	—	97	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion	—	—	(886)	—
<i>Rajustements d'impôts :</i>				
Incidence fiscale des rajustements ¹⁾	(3)	—	109	(123)
Modifications à la législation fiscale et adoption de taux	—	—	—	(141)
Total des rajustements	10	—	(674)	222
Bénéfice net rajusté	1 209 \$	1 021 \$	4 218 \$	3 784 \$
Bénéfice dilué par action	1,69 \$	1,43 \$	6,89 \$	5,00 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	0,02	—	(0,95)	0,31
Bénéfice dilué par action rajusté	1,71 \$	1,43 \$	5,94 \$	5,31 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements est fondée sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que sur les taux d'imposition du ressort territorial concerné.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Le bénéfice d'exploitation rajusté est défini comme le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation. Les charges d'exploitation rajustées sont définies comme les charges d'exploitation conformes aux PCGR, rajustées pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation. Le ratio d'exploitation rajusté est défini comme les charges d'exploitation rajustées sous forme de pourcentage des produits d'exploitation. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation, des charges d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice d'exploitation	1 566 \$	1 411 \$	5 616 \$	4 777 \$
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Programme de compression de l'effectif	—	—	39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	13	—	20	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	(137)	486
Coûts de transaction	—	—	84	—
Total – Rajustements des charges d'exploitation	13	—	6	486
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 579 \$	1 411 \$	5 622 \$	5 263 \$
Charges d'exploitation	2 187 \$	2 245 \$	8 861 \$	9 042 \$
Total – Rajustements des charges d'exploitation	(13)	—	(6)	(486)
Charges d'exploitation rajustées	2 174 \$	2 245 \$	8 855 \$	8 556 \$
Ratio d'exploitation	58,3 %	61,4 %	61,2 %	65,4 %
<i>Incidence des rajustements</i>	(0,4) %	— %	— %	(3,5) %
Ratio d'exploitation rajusté	57,9 %	61,4 %	61,2 %	61,9 %

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change moyens pondérés utilisés pour convertir les transactions libellées en dollars US de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les taux de change moyens se sont établis à 1,26 \$ et à 1,25 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2021, et à 1,30 \$ et à 1,34 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2020.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2021 aurait été plus élevé de 27 M\$ (0,04 \$ par action après dilution) et aurait été plus élevé de 166 M\$ (0,23 \$ par action après dilution), respectivement.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Le tableau suivant fait le rapprochement de l'incidence de la devise constante et de la variation connexe en pourcentage en devise constante sur les résultats financiers, tels que déclarés pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2021 :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
	2021	Incidence de la devise constante	2020	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)	2021	Incidence de la devise constante	2020	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)
Produits d'exploitation								
Produits pétroliers et chimiques	755 \$	16 \$	664 \$	16 %	2 816 \$	128 \$	2 631 \$	12 %
Métaux et minéraux	393	11	354	14 %	1 548	83	1 409	16 %
Produits forestiers	435	12	433	3 %	1 740	93	1 700	8 %
Charbon	165	2	126	33 %	618	17	527	20 %
Produits céréaliers et engrais	643	12	742	(12 %)	2 475	80	2 609	(2 %)
Intermodal	1 049	14	1 036	3 %	4 115	95	3 751	12 %
Véhicules automobiles	146	5	152	(1 %)	576	32	591	3 %
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 586	72	3 507	4 %	13 888	528	13 218	9 %
Autres produits d'exploitation	167	5	149	15 %	589	29	601	3 %
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 753	77	3 656	5 %	14 477	557	13 819	9 %
Charges d'exploitation								
Main-d'œuvre et avantages sociaux	674	8	755	10 %	2 879	65	2 723	(8 %)
Services acquis et matières	504	7	565	10 %	2 082	60	2 152	– %
Carburant	419	13	303	(43 %)	1 513	94	1 152	(39 %)
Amortissement	383	5	402	3 %	1 598	44	1 589	(3 %)
Location de matériel	82	2	97	13 %	336	19	432	18 %
Risques divers et autres	125	3	123	(4 %)	506	27	508	(5 %)
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	S.O.	(137)	(12)	486	131 %
Coûts de transaction	–	–	–	S.O.	84	47	–	S.O.
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 187	38	2 245	1 %	8 861	344	9 042	(2 %)
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 566	39	1 411	14 %	5 616	213	4 777	22 %
Intérêts débiteurs	(125)	(3)	(134)	4 %	(610)	(35)	(554)	(16 %)
Autres éléments du produit net des prestations	110	–	78	41 %	398	–	315	26 %
Frais de résiliation d'une entente de fusion	–	–	–	S.O.	886	39	–	S.O.
Autres produits	21	–	–	S.O.	43	4	6	683 %
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices</i>	1 572	36	1 355	19 %	6 333	221	4 544	44 %
Charge d'impôts sur les bénéfices	(373)	(9)	(334)	(14 %)	(1 441)	(55)	(982)	(52 %)
Bénéfice net	1 199 \$	27 \$	1 021 \$	20 %	4 892 \$	166 \$	3 562 \$	42 %
Bénéfice dilué par action	1,69 \$	0,04 \$	1,43 \$	21 %	6,89 \$	0,23 \$	5,00 \$	42 %

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises ainsi que des paiements et des entrées de trésorerie liés à l'opération de fusion, qui sont des éléments non représentatifs des tendances de l'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 086 \$	2 008 \$	6 971 \$	6 165 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(860)	(868)	(2 873)	(2 946)
<i>Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement</i>	1 226	1 140	4 098	3 219
<i>Rajustements:</i>				
Coûts de transaction ¹⁾	36	—	125	—
Avance versée pour une acquisition ²⁾	—	—	845	—
Remboursement de l'avance versée pour une acquisition	—	—	(886)	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion	—	—	(886)	—
Acquisitions, déduction faite des espèces acquises ³⁾	—	—	—	8
Total des rajustements	36	—	(802)	8
Flux de trésorerie disponibles	1 262 \$	1 140 \$	3 296 \$	3 227 \$

1) Se rapporte à des coûts de transaction de 125 M\$ engagés. Voir la Note 3, Acquisitions, Entente de fusion CN-KCS résiliée, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités du CN pour de plus amples renseignements.

2) Se rapporte à l'avance versée au KCS de 700 M\$ US (845 M\$). Voir la Note 3, Acquisitions, Entente de fusion CN-KCS résiliée, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités du CN pour de plus amples renseignements.

3) Se rapporte à l'acquisition de H&R Transport Limited (« H&R »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2020 de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté des douze derniers mois. Les capitaux empruntés rajustés sont définis comme la somme de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie, ainsi que des passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an, et des régimes de retraite en déficit comptabilisés dans les Bilans consolidés de la Compagnie en raison de la nature de leurs obligations contractuelles et financières qui est similaire à des titres d'emprunt. Le BAIIA rajusté représente le bénéfice net, à l'exclusion des intérêts-débiteurs, de la charge d'impôt sur les bénéfices, de l'amortissement, du coût des contrats de location-exploitation, des autres éléments du produit net des prestations, d'autres produits et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les capitaux empruntés rajustés et le BAIIA rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, respectivement, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2021	2020
Capitaux empruntés		12 485 \$	12 906 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an ¹⁾		430	418
Régimes de retraite en déficit ²⁾		447	553
<i>Capitaux empruntés rajustés</i>		13 362 \$	13 877 \$
Bénéfice net		4 892 \$	3 562 \$
Intérêts débiteurs		610	554
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 441	982
Amortissement		1 598	1 589
Coût des contrats de location-exploitation ³⁾		131	143
Autres éléments du produit net des prestations		(398)	(315)
Autres produits		(43)	(6)
<i>Rajustements :</i>			
Programme de compression de l'effectif ⁴⁾		39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires ⁵⁾		20	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente		(137)	486
Coûts de transaction		84	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion		(886)	—
<i>BAIIA rajusté</i>		7 351 \$	6 995 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)		1,82	1,98

1) Représente la valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location-exploitation.

2) Représente le déficit capitalisé total de tous les régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels les obligations projetées découlant des régimes sont supérieures à l'actif des régimes.

3) Représente les coûts des contrats de location-exploitation inscrits aux postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

4) Se rapporte à des prestations de cessation d'emploi et à des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats.

5) Se rapporte à des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires comptabilisés au poste Risque divers et autres des États consolidés des résultats.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

RCI et RCI rajusté

Le RCI et le RCI rajusté sont des mesures utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer l'efficacité de la Compagnie dans l'utilisation des fonds de capital et permettent aux investisseurs d'évaluer les décisions prises par la direction en matière d'exploitation et d'investissement. La Compagnie calcule le RCI en divisant le rendement par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement correspond au bénéfice net plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie. Le capital investi moyen correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture sur les douze derniers mois de la somme de l'avoir total des actionnaires, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions. La Compagnie calcule le RCI rajusté en divisant le rendement rajusté par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement rajusté correspond au bénéfice net rajusté plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif rajusté de la Compagnie. Le rendement, le capital investi moyen, le RCI, le rendement rajusté et le RCI rajusté ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté au rendement et au rendement rajusté, respectivement, et présente le calcul du capital investi moyen, qui ont été utilisés pour calculer le RCI et le RCI rajusté :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2021	2020
Bénéfice net		4 892 \$	3 562 \$
Intérêts débiteurs		610	554
Impôts sur les intérêts débiteurs ¹⁾		(139)	(120)
Rendement		5 363 \$	3 996 \$
Total – Avoir des actionnaires moyen		21 198 \$	18 846 \$
Dette à long terme moyenne		11 987	11 931
Tranche moyenne de la dette à long terme échéant à moins de un an		709	1 420
Moins : Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions moyens		(1 221)	(844)
Capital investi moyen		32 673 \$	31 353 \$
RCI		16,4 %	12,7 %
Bénéfice net rajusté ²⁾		4 218 \$	3 784 \$
Intérêts débiteurs		610	554
Moins : Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais ³⁾		(97)	–
Impôts sur les intérêts débiteurs moins l'amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais ⁴⁾		(123)	(137)
Rendement rajusté		4 608 \$	4 201 \$
Capital investi moyen		32 673 \$	31 353 \$
RCI rajusté		14,1 %	13,4 %

- 1) Le taux d'imposition effectif pour 2021, défini comme la charge d'impôts sur les bénéfices, soit un pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, et utilisé pour calculer les impôts sur les intérêts débiteurs était de 22,8 % (2020 – 21,6 %).
- 2) Cette mesure non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Mesures de la performance rajustées pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.
- 3) Se rapporte à un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats.
- 4) Le taux d'imposition effectif rajusté est une mesure de calcul non conforme aux PCGR définie comme la charge d'impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements d'impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée Mesures de la performance rajustées, sous forme de pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements avant impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée Mesures de la performance rajustées. Cette mesure n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable à une mesure semblable présentée par d'autres sociétés. Le taux d'imposition effectif rajusté pour 2021 utilisé pour calculer les impôts rajustés sur les intérêts débiteurs moins un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais était de 24,0 % (2020 – 24,8 %).